

Acquisition de la tenue au groupe de Pessac-Cestas

Le foulard et la chemise scout sont le symbole de l'appartenance à l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF) mais aussi, et même si l'uniforme diffère entre pays et associations, ils sont les signes d'appartenance au mouvement mondial lancé par Baden Powell : le Scoutisme.



Le foulard a sa spécificité : il indique le groupe auquel on appartient. En effet les couleurs du foulard diffèrent d'un groupe à l'autre. Le nôtre est vert avec une bordure jaune.

Le foulard, que chacun doit porter pour toutes les activités est offert par le groupe à la première adhésion.

Celui-ci doit être conservé par son propriétaire pour tout son parcours aux EEDF.

Néanmoins, pour permettre les échanges de foulards (pratique commune à certains groupes de plusieurs mouvements lors de rencontres ou de jumelages) les foulards sont en vente au tarif de 7€

Aux EEDF il existe **une chemise scout** une chemise bleue officielle unique pour tous les adhérents-es.

Par opposition au foulard, ou dans ce qui se fait dans d'autres associations, la chemise n'est pas obligatoire dans toute l'association. Pour le groupe de Pessac-Cestas, nous avons décidé de proposer à chacun de porter la tenue complète pour des raisons de sentiment d'appartenance (comme un maillot d'équipe dans le sport) et surtout pour des raisons de représentation à l'intérieur et à l'extérieur du scoutisme : lors de rencontres avec d'autres Mouvements ou lors des événements internationaux, la tenue complète est de rigueur. De plus, lors des différentes activités et actions d'autofinancement notamment, la chemise permet une meilleure représentation vis à vis des personnes extérieures au mouvement, notamment lors d'activités en autonomie.



La chemise affiche le logo et le nom de l'association ainsi que l'écusson du Scoutisme Français qui rappelle notre appartenance à cette fédération.

Nous y ajoutons également un écusson « Gironde » ainsi qu'une bande de groupe « Pessac-Cestas ». Hormis certains éléments particuliers de progression personnelle, nous demandons à ce que rien d'autre ne soit cousu ou accroché dessus.

La chemise avec les insignes coûte 40€

*Soyons fiers-es de porter les valeurs du scoutisme,
de l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France et de notre groupe local !*

Mais parce que nous sommes :

*conscients qu'à terme les chemises (et pas que...) deviennent trop petites pour les jeunes,
soucieux de réduire les dépenses des familles,
dans une démarche écoresponsable*

Nous vous proposons

« La bourse aux chemises »

Hormis la taille, les chemises sont les mêmes tout le long du parcours aux EEDF. Mais les jeunes grandissent ! Il faudra donc changer de chemise pour une plus grande au bout d'un certain temps. Au lieu de la laisser dans l'armoire et d'en racheter une neuve, nous proposons aux familles de pouvoir nous revendre la chemise trop petite (avec une décote annuelle) et d'acheter une chemise neuve ou d'occasion.

Fonctionnement de la « bourse aux chemises »

Les familles n'utilisant plus une chemise peuvent la remettre propre et en très bon état à Claudine qui en effectuera le rachat.

Les familles qui veulent acheter une chemise choisiront une chemise « d'occasion » parmi celles disponibles ou une chemise neuve.

Les chemises seront rachetées ou revendues en fonction du barème suivant :

Chemise neuve vendue 40€

Chemise d'occasion, utilisée 1 année scolaire (période de sept à août) rachetée ou revendue 30

Chemise d'occasion utilisée 2 années scolaires (période de sept à août) rachetée ou revendue 20

Chemise d'occasion utilisée 3 années scolaires (période de sept à août) rachetée ou revendue 10

Au-delà de 3 ans d'utilisation, les chemises pourront être reprises si elles sont encore en très bon état.

Et pour continuer sur cette lancée nous vous proposons « la foire à l'équipement »

Un sac de couchage trop petit ? des chaussures de marche plus à la bonne pointure ? envie de changer de popote ? Ou tout autre matériel utile aux EEDF..... Alors revendez-les à petit prix...

Le groupe ne rachètera pas vos équipements mais gèrera la vente de vos articles propres et en très bon état.

Il vous suffira de compléter la première partie du bon ci-dessous lors de la dépose de l'article.

Une fois l'article vendu vous récupèrerez l'argent de la vente moins la commission du groupe soit 20%

« Foire à l'équipement »	« Foire à l'équipement »
A accrocher sur l'article à vendre	A conserver par la famille vendeuse
Dénomination :	Dénomination :
Taille ou pointure :	Taille ou pointure :
Prix de vente	Prix de vente
Nom et téléphone famille vendeuse :	Vous vous engagez à confier uniquement des articles en très bon état.
Article vendu le :	Le remboursement sera fait uniquement si l'article est revendu.
Famille remboursée le :	Vous pouvez demander à récupérer votre article tant qu'il n'est pas vendu.
Pour un montant de : -20%.....=.....	
Ticket conservé par l'association à l'issue de la vente	

Contact : Claudine 0699841104 pour vendre, acheter ou toute autre question

Soyons malins, soyons radins !